

## **Lancement de nouvelles recommandations pour la mise en œuvre de l'approche basée sur les risques**

*Directives destinées aux États sur la manière de protéger plus efficacement les  
défenseur·e·s des droits humains*

### **Points clés:**

- Plus de 65 défenseur·e·s des droits humains et expert·e·s originaires d'Amérique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est se sont réunis pour dresser une liste de recommandations pour la mise en œuvre de l'approche basée sur les risques
- L'approche basée sur les risques a été appliquée pour la protection des défenseur·e·s des droits humains au cours des 15 dernières années par les Nations Unies, le système interaméricain, les organisations de défense des droits humains, ainsi que les tribunaux de plusieurs pays.
- Les spécialistes des droits humains des ONG, des agences des Nations unies, des bailleurs de fonds, des milieux universitaires et des mécanismes de protection des États se sont réuni·e·s pour s'entendre sur la manière de créer des analyses de risques et des plans de protection qui soient autonomisant, situés, intersectoriels et, surtout, centrés sur les défenseur·e·s des droits humains

26 janvier 2021, BRUXELLES

Aujourd'hui, nous sommes fiers de publier les Recommandations pour l'approche basée sur les risques, qui ont été créées en collaboration avec plus de 65 défenseur·e·s des droits humains et spécialistes du monde entier afin d'encourager de meilleures pratiques de protection. Le document contient 21 déclarations concrètes décrivant les concepts fondamentaux indispensables à la mise en œuvre de l'approche basée sur les risques pour la protection - à commencer par la conduite d'une approche basée sur les risques situés jusqu'à l'élaboration d'un plan de protection efficace.

« Après avoir utilisé l'approche basée sur les risques pendant toutes ces années, il était temps de définir des recommandations et des normes sur la meilleure façon de l'appliquer pour la protection des défenseur·e·s des droits humains », a déclaré Enrique Eguren, co-fondateur de Protection International et l'un des premiers contributeurs au premier [Manuel](#) pour la protection des défenseur·e·s des droits humains utilisant l'approche basée sur les risques.

Ces recommandations, tout en apportant aux organisations et aux défenseur·e·s des droits humains une référence concrète dans leurs attentes vis-à-vis de l'État, sont destinées à guider les agents gouvernementaux, en particulier ceux chargés d'adopter des politiques publiques ou qui participe aux mécanismes de protection de l'État.

L'approche basée sur les risques est une méthodologie largement utilisée pour protéger les défenseur·e·s des droits humains. Après 15 ans, la communauté des droits humains s'est réunie pour faire le point sur les immenses progrès réalisés mais aussi sur les nombreux défis et malentendus qui empêchent cette méthodologie de donner davantage de résultats. Les co-auteurs de ces recommandations proviennent d'organisations de défense des droits humains, de coalitions de défenseur·e·s, d'agences des Nations unies, de bailleurs de fonds, d'universités et de mécanismes de protection des États des Amériques, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est. Ce sont la diversité de nos expériences et la solidarité de notre cause - protéger et défendre le droit de défendre les droits humains - qui ont au bout du compte produit les déclarations adoptées.

« Nous avons mené cette initiative en utilisant la méthode Delphi, un processus graduel où de nombreux experts issus de différents milieux et disciplines travaillent tous ensemble pour parvenir à un consensus sur un sujet », explique Meredith Veit, qui a contribué à orchestrer le processus. « Nous avons examiné chacune de ces déclarations à plusieurs reprises, au cours de plusieurs cycles d'enquêtes individuelles ainsi que lors de discussions ouvertes et virtuelles, pour modifier et améliorer la formulation et le contenu au fur et à mesure de notre travail ».

Ces recommandations ne sont qu'un début et, au cours des prochaines années, nous poursuivrons la recherche et le développement de nouvelles initiatives pour assurer une meilleure application dans la pratique de ces déclarations, ainsi que pour améliorer continuellement les déclarations elles-mêmes. Nous encourageons vivement la communauté des droits humains à considérer ces recommandations comme des objectifs idéaux quoique parfaitement réalisables dans tout pays où elle opère. Plaider pour ces recommandations signifie plaider pour une approche inclusive, raisonnée et basée sur les droits visant à protéger toute personne qui met sa vie et son bien-être en danger pour garantir un avenir meilleur pour tout le monde.

Les recommandations sur l'approche basée sur les risques sont à présent disponibles en [anglais](#), [espagnol](#), [français](#), [portugais](#) et [arabe](#). Si vous souhaitez traduire ces recommandations dans toute autre langue, veuillez nous contacter afin que nous puissions y travailler ensemble.

---

Pour plus d'informations, veuillez contacter :  
Meredith Veit [Meredith.veit@protectioninternational.org](mailto:Meredith.veit@protectioninternational.org) ou  
Enrique Eguren [qeguren@protectioninternational.org](mailto:qeguren@protectioninternational.org)

**Pour une liste complète des participants, veuillez consulter les dernières pages des recommandations sur l'approche basée sur les risques.**

RÉALISÉES AVEC LE SOUTIEN DE :

